

CHARTRE WISEED

PRÉAMBULE

L'innovation occupe une place de choix dans le processus de croissance d'une nation. Elle stimule l'emploi et rend le pays visible et attractif. Cette innovation est en grande partie tirée par les jeunes entreprises, les entreprises naissantes. Ces « startups » sont caractérisées par de forts besoins en financement et souvent une faible capacité d'autofinancement. Or le financement en fonds propres, dans une phase « précoce » de leur existence, est trop souvent inexistant car inaccessible.

WiSEED souhaite prendre toute sa place dans la construction des modèles économiques de demain, replaçant l'intelligence collective au service d'un développement économique durable, et se donne pour mission de permettre à des investisseurs privés de financer collectivement ces startups pour leur permettre de se développer.

La réussite du partenariat nécessite un alignement des intérêts des acteurs, parties prenantes du projet d'entreprise, ainsi qu'un partage de la valeur créée tenant compte des risques pris et de la contribution de chacun d'eux.

En effet, pour WiSEED, la création de valeur et de richesse n'a pas qu'une composante financière. WiSEED partage le point de vue que tout placement implique des responsabilités, à commencer par celle de se comporter en investisseur diligent et actif, respectueux des entrepreneurs. WiSEED propose un Investissement de type Socialement Responsable qui présente un double avantage : réduire à court terme les risques d'accidents de marché, et à moyen terme, améliorer le ratio Rendement/Risques des participations.

Dans ce contexte, WiSEED favorise un nouvel horizon de placement à long terme qui repose sur trois piliers complémentaires, à savoir :

- **La sélection d'entreprises durables alliant performance et responsabilité sociale,**
- **L'exercice responsable de la gestion des actifs,**
- **La recherche d'un véritable partenariat actif entre actionnaires et instances dirigeantes des entreprises.**

Une des responsabilités principales de WiSEED est de mettre à profit son expérience et sa proposition pour enrichir le débat public en partageant avec les décideurs politiques et la société civile sa compréhension des défis présents et à venir et sa capacité à trouver, du fait de son offre mutualiste, des solutions pérennes économiquement viables.

LA SÉLECTION D'ENTREPRISES DURABLES ALLIANT PERFORMANCE ET RESPONSABILITÉ SOCIALE

Ces jeunes entreprises innovantes proviennent essentiellement de réseaux institutionnels qui non seulement les ont déjà qualifiées suivant leurs propres critères mais aussi les soutiennent financièrement (par des subventions et des financements de « bas de bilan »(en dette)).

WiSEED s'engage à proposer essentiellement des projets de développement d'entreprises ambitieux, par le lancement de nouvelles activités, l'investissement commercial, industriel et technologique, le développement géographique et/ou l'acquisition d'autres entreprises.

Au-delà des critères primaires de sélection proposés à partir de notre outil de scoring (un projet déjà suffisamment avancé, une équipe solide, la présence d'un marché avéré et la qualité de la réponse apportée par l'entreprise, son modèle économique...) WiSEED entend déterminer ses choix d'investissement, en évaluant leur conformité à trois grands principes :

DES ENTREPRISES DURABLES

Une politique d'innovation et de développement créatrice d'emploi en France.

Un mode de relations ouvertes avec l'ensemble de leurs parties prenantes concernées, en particulier les collaboratrices et collaborateurs, les clients, les fournisseurs, la société civile et les actionnaires.

Une bonne application des règles juridiques et fiscales.

PERFORMANTES

Les cibles sont toutes des PME innovantes, en majorité françaises, qui ont une forte culture entrepreneuriale, un actif technologique avec le potentiel et l'ambition de devenir les leaders de demain sur les marchés qu'elles adressent.

Leurs prévisions financières, cohérentes, sont compatibles avec le besoin de rémunérer le risque pris au démarrage de l'aventure par la collectivité des associés.

Une stratégie de sortie clairement identifiée

RESPONSABLES

Des règles de bonne gouvernance (équilibre des pouvoirs et efficacité des organes délibérants et exécutifs, efficacité des mécanismes de contrôle, mode d'élaboration des rémunérations des dirigeants, traçabilité des décisions...).

La distribution équitable des revenus générés par l'entreprise entre ses parties prenantes (fondateurs et dirigeants, salariés et actionnaires)

La transparence sur l'activité et la situation financière (existence, qualité et certification de rapports annuels y compris sur les questions sociales, environnementales et de gouvernance, fourniture d'informations sur les relations avec les fournisseurs et sous-traitants, qualité de la communication et du réseau d'information interne, notamment sur les choix stratégiques).

La mise en œuvre de règles éthiques (rejet des paradis fiscaux, lutte contre le blanchiment, existence de codes de déontologie, ...)

L'EXERCICE RESPONSABLE DE LA GESTION DES ACTIFS

Respect des entrepreneurs, des actionnaires et développement économique sont 3 valeurs primordiales pour WiSEED et tous les membres de son équipe opérationnelle et de son actionnariat adhèrent à cette vision.

DIRECTEURS DE PARTICIPATIONS

Les Directeurs de participations de WiSEED représentent les investisseurs particuliers au sein des organes de gouvernance des entreprises financées au travers de mandats d'administrateurs ou de membres de conseils stratégiques ou de surveillance. Ils n'exercent pas, sauf exception, de responsabilités opérationnelles.

Pour autant ils exercent pleinement leur mission et assument la responsabilité de leurs mandats qui leur confèrent, auprès des dirigeants, un devoir de proposition, de conseil et de contrôle, en particulier :

- ✓ en matière économique (stratégie et plan opérationnel),
- ✓ dans les relations avec les partenaires de l'entreprise,
- ✓ dans le domaine social
- ✓ et dans le domaine de l'environnement.

La transparence, la qualité et la réactivité de la communication, l'objectivité de l'information sont des exigences clefs des directeurs de participations de WiSEED, tant vis-à-vis des dirigeants des entreprises que vis-à-vis des investisseurs qui lui ont confié la responsabilité de faire prospérer leur capitaux.

WiSEED s'engage à veiller à ce que les entreprises mettent en œuvre les meilleures pratiques professionnelles de leur secteur d'activité et qu'elles réagissent avec rapidité et efficacité en toutes circonstances.

La mise en œuvre des politiques de gestion des investissements est déléguée aux directeurs de participations.

Le directeur de participations rend compte de l'exécution de sa mission et de la politique définie aux actionnaires à travers la plateforme internet de suivi www.wiseed.fr, ceci au minimum deux fois par an.

Les règles de contrôle interne sont définies par le Conseil d'administration de WiSEED et traitent des aspects suivants :

- ✓ Traçabilité des échanges et données recueillies ;
- ✓ Conservation des documents justificatifs, juridiques et légaux ;
- ✓ Tableau de bord des indicateurs de performance et comptes-rendus aux différentes instances de l'entreprise (Comité, Bureau et Conseil d'Administration).

DROIT DES ACTIONNAIRES

Les droits d'actionnaires ne se limitent pas aux droits patrimoniaux, tel que le droit aux dividendes ou produits de cessions, mais comprennent également un ensemble de droits sociaux. Parmi ceux-ci on relève notamment le droit de demander des informations supplémentaires, de porter un point à l'ordre du jour de l'assemblée générale et d'y exercer ses droits de vote.

Le vote électronique ou e-vote permet de réduire fortement l'asymétrie de l'information et de remettre les actionnaires à leur véritable place en tant que propriétaires et acteur. Il n'y aura pas d'expropriation et le directeur de participations sera alors un simple rouage fonctionnel au service des actionnaires.

LA RECHERCHE D'UN VÉRITABLE PARTENARIAT ACTIF ENTRE ACTIONNAIRES ET INSTANCES DIRIGEANTES DES ENTREPRISES

Véritable fondement de l'offre proposée par WiSEED, La Société consacre une partie distincte de son site internet comme le point de rencontre des deux univers,

Elle permettra aux entreprises :

- De solliciter la communauté des investisseurs pour soumettre des besoins (étude de marché, recherche de mise en relation, consultation sur un document marketing,...)

Elle permettra aux investisseurs :

- Une réelle implication dans l'aventure entrepreneuriale de leur choix
- Une parfaite transparence

Les propositions d'actions sont les suivantes :

REPORTING

La démarche consistera à renforcer la concertation entreprises/investisseurs pour parvenir à des principes partagés en matière de reporting traditionnel et extra financier, faciliter l'émergence d'un modèle composé d'un nombre restreint d'indicateurs communs à l'ensemble des entreprises, d'une part, et de déclinaisons par secteur d'activité et par taille d'entreprise, d'autre part.

CONTRIBUTEURS

Créer une véritable communauté de contributeurs, actionnaires actifs, représentés sur la plateforme de façon hétérogène permettant de distinguer tel ou tel profil, de l'apporteur d'affaire au meilleur souscripteur (volume, choix de placements, etc...), à l'expert technologique, favorisant l'échange et le partage d'opportunité, socle indispensable à la perspective d'une réelle place de marché du non coté innovant et la construction des modèles économiques de demain.

COMITÉ DE SÉLECTION

WiSEED permettra aux contributeurs en ayant fait le souhait (associé à des critères propre à WiSEED) une participation aux comités de sélection des entreprises qui seront proposées à la communauté des investisseurs.

Au-delà, imaginons la capacité pour cette communauté de suggérer les besoins du marché pour que la communauté des entrepreneurs se l'approprie...

MODIFICATION DE LA CHARTE

La Charte est mise à jour aussi souvent que nécessaire pour refléter à tout moment les règles de gouvernance des holdings montés et gérés par WiSEED. Elle est disponible sur le site internet de WiSEED avec indication de la date de sa dernière mise à jour.

INNOVER C'EST PREVOIR, PREVOIR C'EST ENTREPRENDRE